

# état d'urgence planétaire :

**votons pour une France solidaire !**

## COMMERCE ÉQUITABLE NOS REVENDICATIONS – LES POSITIONS DES PARTIS POLITIQUES

La campagne *Etat d'urgence planétaire : votons pour une France solidaire !* est initiée par le CRID (Centre de Recherche et d'Informations pour le Développement). Le collectif « *2007 : Urgence planétaire !* » est composé de 23 organisations et réseaux de développement, de défense des droits de l'homme, de protection de l'environnement...

Dans le cadre des élections présidentielle et législatives, le collectif mène une campagne pour que la solidarité internationale soit au cœur du débat politique. La campagne se décline à l'échelle nationale et locale. Ses objectifs sont doubles : interpellation des partis politiques et des candidat(e)s et mobilisation citoyenne.

Ce document présente l'argumentaire et les revendications du collectif « *2007 : Urgence planétaire* » en faveur du **commerce équitable**, ainsi que l'analyse et l'évaluation des propositions des 5 partis représentés au Parlement (UMP, UDF, PS, Les Verts, PCF) sur la thématique du commerce équitable.

La Plate-forme pour le Commerce Equitable et la Fédération Artisans du Monde sont les chefs de file de la thématique Commerce équitable de la campagne.

### Les signataires de la fiche commerce équitable

Plate-forme pour le Commerce équitable, Accueil Paysan, Oxfam France-Agir ici, Les Amis de la Terre, CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement), CRID (Centre de Recherche et d'Information pour le Développement), DEFAP - Service Protestant de Mission, Fédération Artisans du Monde, Fédération Française des MJC, Foi & Justice, Greenpeace, IDD (Immigration Développement Démocratie), IPAM (Initiatives Pour un Autre Monde), LDH (Ligue des Droits de l'Homme), Max Havelaar, MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples), Peuples Solidaires, Planète Urgence, 4D (Dossiers et Débats pour le Développement Durable), RITIMO (Réseau des centres de documentation pour le développement et la solidarité internationale), La Route des sens, Secours catholique - Caritas France, Solidarité mondiale contre la faim, Tourisme et développement solidaire.

## **POUR UNE POLITIQUE EN FAVEUR D'UN COMMERCE ÉQUITABLE**

Dans un contexte de libéralisation du commerce international et de remise en cause des politiques publiques dans les pays du Sud et du Nord, une part de plus en plus grande de l'humanité n'est pas en mesure de vivre dignement de son travail, quand elle n'est pas exclue de toute activité économique. C'est en réponse à cette situation que le commerce équitable s'est développé. Il repose sur une relation commerciale équilibrée au bénéfice de producteurs désavantagés et travailleurs des pays du Sud. Le renforcement des organisations de producteurs et les actions de sensibilisation visent notamment à une évolution des règles et des pratiques du commerce conventionnel.

De plus en plus de citoyens et de collectivités publiques souhaitent s'engager en faveur d'un commerce plus équitable. En contrepartie de ce succès les risques de récupération et de dévalorisation du concept s'accroissent. À l'initiative des pouvoirs publics un document définissant les principes et critères du commerce équitable a été réalisé au sein de l'AFNOR et signé par la plupart des acteurs du commerce équitable. Le gouvernement s'apprête à publier le décret d'application de l'article 60 de la loi du 2 août 2005 relatif au commerce équitable.

## **LES ARGUMENTS**

**NOTRE MONDE EST DOMINÉ PAR UN MODÈLE D'ORGANISATION UNIQUE, PROMU PAR DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS PRIVÉS DISPOSANT DE PUISSANTS MOYENS D'INVESTISSEMENT ET DE COMMUNICATION.**

Porteurs de l'intérêt général, les pouvoirs publics sont appelés à appuyer le développement d'alternatives à ce modèle. Au sein du champ de l'économie solidaire, le commerce équitable est une alternative qui doit être renforcée par :

- un appui financier pour le développement des filières, le renforcement des organisations de producteurs, des réseaux de distribution et pour la communication sur le commerce équitable ;
- une législation et une information relative aux achats publics facilitant l'engagement des collectivités territoriales et des institutions publiques dans la consommation de produits du commerce équitable.

**LA SOCIÉTÉ EST AUJOURD'HUI DOMINÉE PAR UNE COMMUNICATION ESSENTIELLEMENT TOURNÉE VERS LA CONSOMMATION DE MASSE, INCITANT DE FAIT LES CITOYENS À LA PASSIVITÉ.**

Ce mode de consommation ignore les injustices du système économique mondial, notamment des règles et pratiques du commerce international, et les impasses écologiques des modes de production et de consommation actuels. Les pouvoirs publics doivent jouer un rôle déterminant pour appuyer les actions d'éducation, en direction des jeunes notamment. Ils pourront ainsi se doter d'outils et de références pour comprendre ces injustices et impasses et identifier les alternatives qui permettent aux citoyens d'influer sur la réalité, y compris au moyen d'une consommation responsable.

**L'INTÉRÊT CROISSANT DE LA SOCIÉTÉ POUR LA DÉMARCHE DU COMMERCE ÉQUITABLE EN FAIT UN MARCHÉ POTENTIELLEMENT PROFITABLE AUX YEUX DE NOMBREUX ACTEURS ÉCONOMIQUES,**

et notamment des entreprises multinationales, Celles-ci sont tentées de détourner ce concept et faire prévaloir la recherche de nouveaux bénéfices sur la création d'un meilleur équilibre des relations commerciales avec les producteurs désavantagés et travailleurs des pays du Sud. Il convient que les pouvoirs publics contribuent à protéger le commerce équitable contre les récupérations possibles, au moyen notamment d'une législation qui reconnaisse des critères et des principes définis par les organisations et les fédérations internationales de commerce équitable.

**L'APPUI AU COMMERCE ÉQUITABLE N'A DE SENS QUE S'IL VA DE PAIR AVEC UN ENGAGEMENT EN FAVEUR D'UN CHANGEMENT PLUS GLOBAL DES RÈGLES ET DES PRATIQUES DU COMMERCE INTERNATIONAL CONVENTIONNEL.**

C'est pourquoi les pouvoirs publics français doivent, dans les instances européennes et internationales où ils interviennent (ONU, CNUCED, OMC, institutions financières internationales), contribuer à la mise en œuvre de règles commerciales plus justes.

## QUE PROPOSENT LES PARTIS POUR LE COMMERCE ÉQUITABLE ?

### NOS REVENDICATIONS ET L'ANALYSE DES PROGRAMMES DES PARTIS

#### **1<sup>ère</sup> revendication : Soutenir et renforcer les acteurs du commerce équitable des organisations de producteurs aux réseaux de distribution**

**UMP, UDF, PS :** La revendication n'est pas reprise.

**Les Verts :** Le programme reprend partiellement cette proposition en évoquant la mise en place d'une « aide à la structuration de nouvelles filières » pour soutenir le commerce équitable. Nous pouvons noter les engagements en vue d'un renforcement de l'économie sociale et solidaire, et donc de certains des acteurs du commerce équitable.

**PCF :** Le programme affirme que « le commerce équitable doit être encouragé » mais ne développe pas les modalités concrètes pour atteindre cet objectif. Il prône une redéfinition des modes de production, de consommation et d'échanges ainsi que la promotion du partage et de la coopération contre la marchandisation et la concurrence.

#### **2<sup>ème</sup> revendication : Soutenir l'éducation au commerce équitable et son intégration dans les programmes scolaires**

**UMP, UDF, PS, PCF :** La revendication n'est pas reprise.

**Les Verts :** Le programme encourage l'éducation à l'économie sociale et solidaire et son intégration dans les programmes scolaires. « L'Économie sociale et solidaire sera intégrée dans les programmes du secondaire. »

On retrouve également l'idée de la formation citoyenne dans la partie sur l'école: « redynamiser les formations en économie sociale et familiale axées sur l'éco-citoyenneté ». Également « (.../...) l'ouverture [de l'école] à la société et aux partenariats, notamment avec les mouvements d'éducation populaire. »

#### **3<sup>ème</sup> revendication : Promouvoir une législation qui protège le commerce équitable contre les risques de récupération du concept à des fins de propagandes par des acteurs qui ne respecteraient pas ces critères et principes.**

**UMP, UDF, PCF :** La revendication n'est pas reprise.

**PS :** Le programme propose « la création de labels sociaux, sous le contrôle des pouvoirs publics, concernant la traçabilité des produits, afin de soutenir le commerce équitable ». Cela va dans le sens général d'une implication des pouvoirs publics dans la reconnaissance des critères du commerce équitable que nous demandons. Néanmoins, cette formulation fait apparaître un risque de confusion entre labels sociaux et commerce équitable, ce qui nous apparaît préoccupant.

**Les Verts :** Le programme se contente de solliciter la mise en place « d'une certification AFNOR (de type ISO) » à l'échelle nationale puis européenne. Le programme des Verts reste muet sur le renforcement des acteurs et sur l'enjeu que représente la protection du commerce équitable au moyen d'une législation ad hoc.

#### **4<sup>ème</sup> revendication : Promouvoir des politiques publiques contribuant à rendre équitable l'ensemble du commerce international.**

**UMP :** Le programme ne remet pas en cause les règles et les pratiques du commerce international conventionnel et en appelle même à la réciprocité en matière de libéralisation des échanges. Il souhaite « exiger la prise en compte des impératifs sociaux et écologiques dans les négociations commerciales internationales », mais sans indiquer les moyens de satisfaire à une telle exigence.

**UDF :** L'avant projet ne remet pas en cause les règles et les pratiques du commerce international conventionnel. Sur ce point, une remarque doit cependant être relevée dans l'avant projet de l'UDF : la nécessité de « prix stables et équitables des matières premières » des régions pauvres, les mécanismes de mise en œuvre d'un tel objectif n'étant pas précisés.

**PS :** Le programme fait état de la nécessité d'un changement plus global des règles et des pratiques du commerce international conventionnel, de la création d'une « ONU économique » et d'un « Conseil mondial du développement durable » assurant la primauté des droits sociaux et environnementaux dans le cadre d'une nouvelle hiérarchie des normes internationales. De même, le programme du PS incite l'OMC à se soumettre « au respect des normes sociales et environnementales ». Cependant, sur ce point, le programme du PS s'en tient à une formulation d'ordre général.

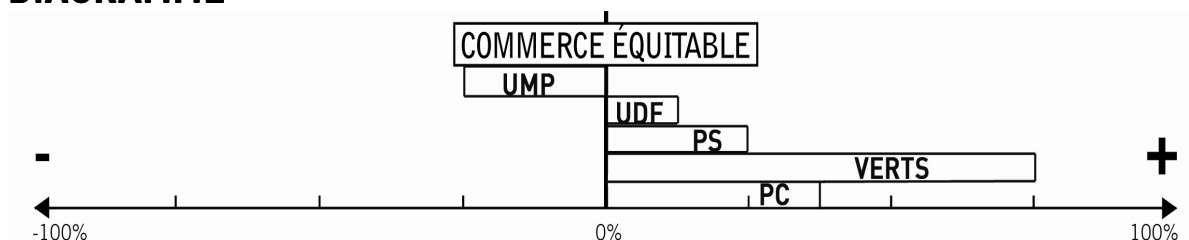
**Les Verts :** Sur ce point précis, nous sommes suivis par le programme des Verts. Ainsi est mentionnée la nécessité : 1) d'une reconnaissance des peuples à la souveraineté alimentaire

2) d'une réforme de l'OMC en soumettant ses normes et ses règles commerciales aux normes sociales, environnementales, sanitaires et culturelles de l'OIT, de l'OMS et de l'UNESCO

3) de la mise en œuvre de mécanismes de soutien et de régulation des marchés agricoles mondiaux, notamment par l'arrêt effectif des subventions publiques à l'exportation. Les denrées aidées, de quelque façon que ce soit, ne peuvent être mises sur le marché mondial sans que les pays riches ne soient ainsi en position de dumping commercial.

**PCF :** Le PCF promeut un commerce mondial plus équitable. Les questions des prix et des rémunérations du travail sont explicitement mentionnées afin que les paysans puissent vivre de leur travail dans le cadre d'une agriculture équitable. Le programme du PCF appelle de ses vœux la « libération » de l'agriculture du carcan de l'OMC. Il souhaite de plus, et à l'opposé des réformes de la PAC, la pratique d'une politique de prix rémunérateurs et une ambition européenne nouvelle et équitable, visant un développement solidaire au sein de l'Europe qui favoriserait la relocalisation des productions au plus près des bassins de consommation. Ces revendications sont assorties d'un désir de coopération entre les grandes régions du monde et rejoignent en grande partie les nôtres.

## DIAGRAMME

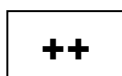


Le diagramme d'évaluation des programmes des partis intègre les quatre revendications portées par le collectif « 2007 : Urgence planétaire » sur la thématique Commerce équitable. Il a été élaboré à partir du tableau comparatif ci-dessous. Si un programme reprend toutes nos revendications, son programme vaut 100%. Chacune des revendications reprise intégralement vaut 25%. Si elle est partiellement reprise par le parti, elle vaut 12,5%. Si elle est absente du programme, elle vaut 0. Enfin si le parti fait une proposition contraire, cela vaut -25%.

Nous avons fait le choix de nous restreindre à l'analyse du document programme officiel du parti, que nous considérons comme le seul document qui engage réellement le parti devant les citoyens français.

## TABLEAU COMPARATIF

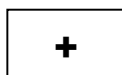
	UMP	UDF	PS	Les Verts	PCF
<b>1. Soutenir</b> et renforcer les acteurs du commerce équitable, des organisations de producteurs aux réseaux de distribution.				+	+
<b>2. Soutenir</b> l'éducation au commerce équitable et son intégration dans les programmes scolaires.				++	
<b>3. Promouvoir</b> une législation qui protège le commerce équitable contre les risques de récupération du concept à des fins de propagande par des acteurs qui ne respecteraient pas ces critères et principes.			+	+	
<b>4. Promouvoir</b> des politiques publiques contribuant à rendre équitable l'ensemble du commerce international.	--	+	+	++	++



La revendication est entièrement reprise



La revendication n'est pas reprise



La revendication est partiellement reprise



La proposition est contraire à notre revendication



Retrouvez l'ensemble des analyses des programmes des partis, le dossier de revendications et l'agenda des actions sur

[www.etatdurgenceplanetaire.fr](http://www.etatdurgenceplanetaire.fr)

Contacts Presse : Raphaël Mège (01 44 72 89 74) [2007urgenceplanetaire@crid.asso.fr](mailto:2007urgenceplanetaire@crid.asso.fr)  
Laurent Levard (01 56 03 93 54) [l.levard@artisansdumonde.org](mailto:l.levard@artisansdumonde.org)